

Peut-on tout faire lire aux étudiants? Réflexions d'une enseignante libre

Julie Roberge

Number 120, Winter 2001

La censure d'hier à aujourd'hui

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56005ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roberge, J. (2001). Peut-on tout faire lire aux étudiants? Réflexions d'une enseignante libre. *Québec français*, (120), 80–81.

Julie Roberge*

Peut-on tout faire lire aux étudiants ?

Réflexions d'une enseignante libre



Balthus, *Les beaux jours*, 1944-46, Washington (DC) Hirshhorn Museum and Sculpture Garden, Smithsonian Institution.

J'aimerais vous raconter une anecdote, qui est à l'origine de ma réflexion sur la censure. Il y a quelques années, j'ai fait lire le roman *Ces spectres agités*¹ de Louis Hamelin à des étudiants de 2^e année de l'ordre d'enseignement collégial dans le cadre de leur cours de littérature québécoise. Ce roman raconte un pan d'existence de trois amis colocataires qui partagent vie, bouffe et une fille, Dorianne. Avec le langage qu'on lui connaît, Hamelin décrit très bien la vie amoureuse et sexuelle des trois comparses. Jamais mes étudiants ne se sont offusqués de quoi que ce soit. C'est plutôt un parent qui a réagi aux frasques sexuelles des personnages et son appel téléphonique au collège m'a valu une visite de courtoisie au bureau du directeur des études. Heureusement, ce dernier a compris la valeur sociale de l'œuvre en question et les raisons littéraires qui avaient motivé mon choix... Voilà pour l'anecdote.

Au-delà de cette histoire, je me suis posé une question : peut-on tout faire lire aux étudiants ? Mes réflexions sur le sujet m'ont apporté beaucoup d'interrogations et quelques réponses.

Le principe premier de la censure, c'est qu'on suggère qu'une personne n'est pas apte à choisir ce qui est bon pour elle et ce qui ne l'est pas : quelqu'un doit donc le faire pour elle, au nom d'un intérêt supérieur. Pour l'enseignant, la censure suppose qu'il n'est pas apte à choisir ce qui convient à ses élèves ; c'est donc dire, en d'autres mots, qu'il n'arrive pas à exercer son jugement ni à faire preuve de rigueur professionnelle.

On peut penser que ce qui choque, ce n'est pas tant les thèmes traités que les mots choisis pour en parler. Ainsi, au cours du XX^e siècle, la démonstration amoureuse n'a pas été décrite avec les mêmes mots. Observons trois exemples, tirés de trois romans québécois parus au XX^e siècle.

D'abord, dans *Maria Chapdelaine*² de Louis Hémon, la description de la rencontre amoureuse entre Maria et François Paradis laisse deviner une certaine pudeur des sentiments : « Il [François] hésita encore, et la question qu'il allait poser changea sur ses lèvres. – Vous serez

encore icitte... au printemps prochain ? – Oui. Et après cette simple question et sa plus simple réponse, ils se turent et restèrent longtemps ainsi, muets et solennels, parce qu'ils avaient échangé leurs serments » (p. 81). Ce qu'on remarque de ce moment amoureux, c'est que la promesse entre Maria et François s'effectue dans le non-dit. François hésite à poser sa question et, après la réponse de Maria, ils restent silencieux. Ils ne se touchent pas, ne se regardent pas, la question est voilée et pleine de sous-entendus, mais ils se sont compris. On est au début du siècle (1914) et la littérature reflète la société d'alors : pudeur dans les sentiments et dans leurs manifestations et évocations.

Au milieu du siècle, un roman citadin vient bouleverser les mœurs littéraires du Québec : *Bonheur d'occasion*³, de Gabrielle Roy. Au cœur de l'œuvre, l'histoire d'amour entre Florentine Lacasse et Jean Lévesque ; au centre de leur idylle, une relation sexuelle inappropriée, culpabilisante : « Elle tomba, à la renverse, les genoux pliés et un pied battant l'air. Avant de fermer les yeux, elle surprit le regard de la madone, le regard des saints pesant sur elle. Un instant, elle chercha à se soulever vers ces regards de saints si douloureux qui, tout autour de la pièce, descendaient sur elle et la suppliaient de partir. Puis elle glissa de tout son long à l'endroit déjà creusé où elle dormait la nuit auprès de sa sœur Yvonne. Au dehors, sur le faubourg imprégné de la grande paix du dimanche, les cloches sonnaient les vêpres » (p. 214). Déjà, dans cet extrait, Florentine va plus loin que Maria, en commettant l'acte sexuel. Mais tout est subtil, tout est dans le non-dit, tout est dans la culpabilité judéo-chrétienne de Florentine : le regard de la madone, le regard des saints pendant la grande paix du dimanche où on entend sonner les vêpres. Florentine devait se sentir coupable de poser un tel geste, puisque, en 1940, les relations sexuelles n'étaient autorisées qu'à l'intérieur des liens sacrés du mariage. Alors, même si Roy pouvait choquer les bonnes mœurs avec un personnage qui avait un comportement en apparence libertin, on peut penser que sa description de l'acte amenait la dureté du geste posé.

En cette fin de siècle, plus rien ne nous étonne. Et voici l'extrait qui a fait frémir le parent en question. Dans cet extrait du roman *Ces spectres agités* de Louis Hamelin, Pierre s'envoie en l'air avec une fille rencontrée dans un bar, qui n'aurait jamais pu être Maria, ni même Florentine. Sa relation sexuelle est pour le moins explicite : « Je parle, je parle. J'attends juste que tu t'empares de ma bouche, que tu monopolises mes dents en entier. Ma langue ne demande pas mieux que de tourner sept fois autour de la tienne, sept siècles, papilles devenues planètes, un système solaire dans ma salive, miam. D'accord, je. Je me tais, j'ajouis, je veux dire j'agis, le bal est parti, ça balance, bébé, ça balance au cœur de mes deux. Je sais que souvent ça se fait en silence, en soupirs, à la rigueur on râle pour se faire comprendre, mais moi j'ai besoin de jacasser pendant que je te pénètre, je ne peux cesser de, que je te pénètre » (p. 36-37). On remarque la beauté du langage d'Hamelin, mais aussi le rythme de l'extrait. La description se prolonge encore pendant toute une autre page avec ce même rythme imposé par une ponctuation efficace : il y a à peine trois phrases en deux pages. Non seulement le langage est explicite – il n'y a pas de non-dit – mais l'histoire en elle-même reflète les mœurs de la fin du siècle : Pierre a une relation avec une fille qu'il ne reverra jamais.

Ainsi, à travers le siècle, le thème du moment amoureux est présent dans les œuvres, mais, on l'a vu, la façon de le traiter est différente, en raison de l'évolution des mœurs de la société en général. Aujourd'hui, les jeunes ne s'étonnent pas d'un personnage qui couche avec un autre sans être marié ou de deux personnages qui « partagent » la même blonde. Le choix des œuvres permet donc aussi aux professeurs de « faire de l'éducation », en abordant des thèmes comme l'homosexualité, la violence ou les familles reconstituées en les traitant à travers les œuvres littéraires. Quelle chance quand on y pense !

En tant qu'enseignant, on doit se poser encore cette même question : peut-on tout faire lire aux étudiants ? En fait, je pense que certains thèmes peuvent être soumis à une plus grande rigueur dans la façon de les aborder. Les thèmes de la violence gratuite, l'amour, le racisme ou la vulgarité exigent une approche plus serrée de la part de l'enseignant. Imposer une forme de censure, c'est décréter que l'enseignant n'est pas capable d'effectuer des choix sensés pour ses élèves. Si une forme de censure est imposée, c'est un retour aux valeurs qui s'impose.

Les enseignants, parce qu'ils sont des êtres humains, ont des valeurs personnelles et professionnelles, tout comme la société dans laquelle ils vivent. Quelles valeurs alors choisir ? Selon les époques, ces valeurs ne sont pas les mêmes. Il y a quelques années, la liste des œuvres à l'Index décréait ce qui n'était pas conforme aux bonnes mœurs. Pourtant, quel n'était pas le plaisir pour les jeunes de défier l'enseignant ou le surveillant pour lire quelques pages de ces ouvrages interdits ! Maintenant, les lecteurs ont davantage de liberté. Peut-on parler de « liberté dans la mesure de la décence » ? Où se situe cette « limite de la décence » ? Qui peut imposer aux ensei-

gnants leurs choix d'œuvres ? Et au nom de quel « règlement » ? Les questions sont nombreuses et les réponses, tout aussi nombreuses.

Maintenant, on ne parle plus de censure, mais la société a forgé un autre terme, plus sournois : la rectitude politique. Mais cette rectitude politique n'est-elle pas une forme de censure déguisée ? Il y a, aujourd'hui, des mots qu'on n'utilise plus parce qu'ils sont jugés « incorrects » : il ne faut plus dire, par exemple, un aveugle, mais plutôt un non-voyant ; au sourd s'est substitué le malentendant ; la personne à mobilité réduite a remplacé l'handicapé et un gros n'est plus gros, mais il vit avec une surcharge pondérale. C'est une forme de censure, de contrôle des mots, de contrôle du pouvoir des mots. C'est aussi une forme d'aseptisation de la société, de ses valeurs. Faut-il donc que les textes choisis le soient en fonction de ces valeurs véhiculées par la société ? Quelle est la marge de manœuvre de l'enseignant ? Puisqu'il est un professionnel, il doit pouvoir choisir.

On a vu à travers les exemples que les mœurs ont évolué au cours des ans, comme la société. Il en a été de même pour la littérature. Certains thèmes qui étaient tabous il y a quarante ans ne le sont plus aujourd'hui. La littérature, qui est une forme de représentation de la société, est le reflet de cette évolution. Peut-on refuser d'évoluer ? Au nom de quelles valeurs ? Qui décide des valeurs à privilégier ? Imposer des valeurs aux enseignants, c'est nier leur autonomie professionnelle.

Cette autonomie va jusque là : l'enseignant doit pouvoir choisir en toute liberté les œuvres qu'il met à son programme de lecture. Il faut laisser ce choix : imposer quelque forme de censure que ce soit, c'est imposer un bâillon à la liberté d'expression, tant celle des enseignants que celle des auteurs et, surtout, celle des lecteurs. Les enseignants consciencieux savent choisir ; les élèves savent aussi faire la différence entre le vrai et le faux, entre l'aseptisé et le réel.

Toutefois, quel que soit le choix de l'enseignant, un fait demeure : la qualité de l'accompagnement de sa part auprès de ses élèves. On peut tout faire lire aux étudiants, dans la mesure où les textes sont expliqués, dans la mesure où les élèves bénéficient d'un certain encadrement. Tous les thèmes peuvent être abordés ; c'est le traitement qu'on en fait qui les rend acceptables ou non.

Qu'elle soit exercée par les autorités scolaires, par les enseignants eux-mêmes ou par quelqu'autre groupe de pression, la censure ne doit jamais priver les élèves de bonnes lectures. Il en va du développement de leur capacité à être critiques et ouverts face à notre société de plus en plus débridée.

* Professeure de littérature au Cégep André-Laurendeau.

Notes

1. Louis Hamelin, *Ces spectres agités*, Montréal, Typo, 1993 [1^{re} édition : 1991].
2. Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, Montréal, BQ, 1995 [1^{re} édition : 1914].
3. Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, Montréal, Boréal • Boréal Compact, 1994 [1^{re} édition : 1945].